



Délit de fuite avec voiture de service.

Par **misterti**, le **15/10/2010** à **21:19**

Bonjour,rnIl y a quelque jours j'ai embouti un coffret électrique avec une voiture de service, ayant eu peur de la réaction de mon employeur et sous la panique je fis l'erreur de partir sans regarder derrière moi en espérant que personne ne m'ai vu. Malheureusement ce ne fut pas le cas, les propriétaires on appelé mon patron et l'on menacé de porter plainte pour délits de fuite. Ayant de très mauvaise relation avec mon employeur je m'attend au pire. Alors je voudrais savoir ce qu'il risque de m'arriver et si il y a un moyen de m'en sortir?

Par **Tisuisse**, le **18/10/2010** à **23:01**

Bonjour,rnrnVous avez vos réponses sur le post-it spécial "délit de fuite". Cela n'exclut rien de la réaction de votre patron et des sanctions qu'il serait amené à prendre à votre rencontre.